



**THEME : IMPACT**

**L'évolution récente des enjeux et outils de  
l'analyse d'impact**

**Article paru dans Techniques Financières et  
Développement, N° 70, mars 2003**

**esf@esf.asso.fr  
www.esf.asso.fr**

## **L'évolution récente des enjeux et outils de l'analyse d'impact en microfinance**

### ***Article CERISE pour Techniques Financières et Développement***

Le développement rapide de la microfinance, l'espoir qu'elle suscite comme outil de lutte contre la pauvreté, mais aussi l'ampleur des ressources investies, ont conduit très tôt à s'interroger sur l'impact de la microfinance.

Au sens strict, l'étude de l'impact d'une action ou d'une activité consiste à comprendre, à mesurer, à évaluer ses effets. Dans le cas des institutions de microfinance (IMF), l'analyse d'impact est l'étude des interactions (relations de cause à effet) entre l'institution et son milieu environnant. Cette question est en réalité complexe : les effets d'une IMF sont directs et indirects, s'exercent à différents niveaux (individus, ménages, institutions diverses, villages, économie locale, régionale, voire nationale) et dans différents champs (impact économique, social, impact sur la santé...); les difficultés méthodologiques sont importantes. Face à cette complexité, les enjeux et des méthodes d'analyse ont évolué.

Le secteur de la microfinance entre aujourd'hui dans une phase de mutation et, ponctuellement, de crises. Alors qu'un certain nombre d'IMF de la première génération atteignent une taille significative, les crises qui ébranlent certaines d'entre elles tendent à fragiliser le consensus large dont la microfinance bénéficie encore et à réduire l'intérêt des décideurs pour cette forme d'appui au développement. La question de l'impact de la microfinance prend dans ce contexte une acuité particulière. Au-delà des crises conjoncturelles, la poursuite de l'expansion des IMF dépend notamment de leur capacité d'adaptation à l'évolution de la demande et des contextes économiques, ainsi que d'une mise en évidence de leur impact sur le développement permettant de préserver la confiance des décideurs et bailleurs de fonds dans la microfinance.

Il nous semble donc particulièrement pertinent, à ce stade, de faire un point sur les avancées des travaux en matière d'analyse d'impact – et de souligner quelques pistes pour progresser dans ce domaine.

### **La prise en compte de l'impact en microfinance : un changement d'optique**

Les premières études d'impact de la microfinance, à la fin des années 80, s'attachaient à essayer de démontrer l'impact (principalement économique) avec des méthodes, des outils et une rigueur scientifiques. Réalisées le plus souvent par des équipes universitaires, ces études nécessitaient des dispositifs d'enquête importants et se sont avérées longues, coûteuses, et peu utilisables par les praticiens de la microfinance.

Une nouvelle approche de l'impact, que l'on peut qualifier de « minimaliste », s'est développée au milieu des années 90, coïncidant avec un sentiment de réussite de la microfinance, en partie justifié par les acquis du secteur et sa croissance rapide. On croyait alors, avec optimisme, en la perspective de toucher rapidement et en masse les populations n'ayant pas accès aux services bancaires : le Sommet du Microcrédit de 1997 n'annonçait-il pas 100 millions de bénéficiaires de services financiers en 2005 ?

Selon cette approche, la meilleure preuve de l'impact était finalement l'existence d'une institution sur la durée, sa performance financière : si les IMF s'avéraient financièrement

viables, n'était-ce pas une preuve suffisante de leur capacité à trouver une clientèle, et à répondre aux besoins de cette dernière ? La performance institutionnelle était privilégiée, au détriment d'une réflexion sur l'adéquation des services financiers eux-mêmes et leur impact sur les clients. Les grands critères de succès étaient le nombre de clients atteints, le pourcentage de couverture des coûts, et la fin de la dépendance envers les subventions (permettant de maximiser le rapport entre nombre de clients touchés et apport initial du bailleur). L'idée dominante était que la standardisation des produits financiers permettrait aux IMF de passer à une échelle large, d'atteindre l'équilibre financier, et de se pérenniser. Il semblait implicitement évident que le client serait satisfait de tels services.

Plusieurs facteurs ont en quelque sorte inversé cette vision, et remis le client au centre du débat. Parmi ces facteurs, il faut citer notamment la concurrence croissante entre IMF (notamment en Amérique Latine, la Bolivie étant un exemple extrême), la montée des impayés et les premières faillites d'institutions, les abandons massifs de clients. Face à ces difficultés, il est apparu évident que le passage à une échelle large n'est pas simple pour la plupart des IMF et que ces dernières subissent souvent le contrecoup de leur politique de standardisation des produits. Les clients abandonnent un service financier qui ne leur correspond pas (par exemple lorsque l'IMF augmente très rapidement les montants des crédits), privilégient la souplesse des produits. En d'autres termes, ils ne sont pas toujours prêts à tout pour obtenir un prêt. Le succès apparent d'une IMF ayant atteint l'équilibre financier en touchant un grand nombre de clients peut donc être très rapidement remis en cause.

Les premiers travaux et études de cas sur l'impact des IMF ont en parallèle démontré que mesurer l'impact est une tâche beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Les tenants des études d'impact "classiques" – critiquées pour être lourdes, chères, n'offrant que peu de débouchés opérationnels (les conclusions peu qualitatives ne permettant pas une analyse débouchant sur des recommandations concrètes pour l'IMF) – se sont d'abord opposés aux partisans d'études légères et bon marché – réputées en général peu rigoureuses. Les difficultés méthodologiques<sup>1</sup> étant difficiles à contourner, il est rapidement apparu que des compromis entre l'ambition de rigueur scientifique et les moyens disponibles seraient nécessaires.

### **Vers des outils d'analyse plus opérationnels**

En conséquence de ces difficultés, à la fois bailleurs de fonds, prescripteurs et opérateurs de microfinance portent un intérêt croissant à l'analyse de l'adéquation des services financiers des IMF à leur clientèle cible. Sous cet angle, la question est moins 'combien de clients atteindrons nous ?', mais 'quels clients sont ciblés, et les services offerts ont-ils un sens compte tenu de leurs besoins ?'. L'enjeu de l'analyse d'impact évolue en conséquence : il s'agit moins maintenant de prouver que le microcrédit est un outil miracle, à l'échelle micro ou macro-économique, que d'améliorer la pérennité des IMF en les incitant à adapter leurs produits et services à leur clientèle et à l'évolution du marché.

Ces dernières années, la démarche des études d'impact s'est progressivement orientée vers l'amélioration des services (« improve ») plus que vers la volonté de démontrer l'impact

---

<sup>1</sup> Notamment les questions bien connues de la fongibilité du crédit (le crédit peut être difficilement affecté à une utilisation unique) et de l'attribution (l'effet observé est-il lié au seul crédit ou à d'autres facteurs intervenant dans le milieu?).

(« prove »). L'un des éléments intéressants mis en évidence lors d'un séminaire organisé en juin 2001<sup>2</sup> a été le fait que l'analyse d'impact est bien souvent réalisée à l'initiative des praticiens eux-mêmes. Cela montre bien que ce type d'études est de plus en plus perçu et utilisé par les IMF non comme un simple élément d'évaluation et de démonstration vis à vis des bailleurs de fonds, mais comme un outil de pilotage interne.

En somme, les praticiens semblent avoir en majorité tiré une leçon des limites de l'étude d'impact « classique », pour s'orienter davantage vers des études plus légères, plus opérationnelles, qui sont autant des études d'analyse de la clientèle que d'analyse d'impact. Ces outils, plus simples à mettre en œuvre, peuvent être mis en œuvre par des équipes locales (personnel de l'institution ou chercheurs, consultants nationaux), et être beaucoup plus abordables. Ce qui n'empêche pas, en parallèle, d'évoluer vers plus de rigueur dans ce type d'analyse (sélection de l'échantillon, enquête incluant des groupes témoins de non emprunteurs, analyse plus fine...). Les IMF ressentent un besoin d'outils opérationnels simples; ces derniers sont encore insuffisamment développés et vulgarisés.

Cette tendance s'est traduite concrètement par une série de travaux et de publications. En particulier, le programme AIMS (Assessing the Impact of Microenterprise Services), mené de 1995 à 2001 par USAID (coopération américaine), a eu pour ambition de faire avancer le domaine de l'analyse d'impact microéconomique du microcrédit. Ce programme a choisi d'associer tous types d'intervenants du secteur de la microfinance (chercheurs, praticiens, consultants). AIMS partait du constat que les IMF étaient pour la plupart très orientées vers l'offre, la performance institutionnelle, mais que finalement elles connaissaient relativement mal leurs clients. Le point le plus important du programme a été le travail sur la définition d'outils d'analyse de l'impact et de la clientèle qui répondent à un double objectif : non seulement prouver l'impact, mais aussi améliorer les produits et la capacité des IMF à offrir des services financiers adaptés. Un manuel regroupant une série d'outils pratiques d'enquêtes a été publié en 2001, ainsi que plusieurs études de cas tests.

Des expériences intéressantes ont été menées en parallèle pour créer des outils d'analyse des clients à la fois simples, rigoureux et relativement peu coûteux, et qui s'avèrent complémentaires des méthodes développées par AIMS. La méthodologie de MicroSAve Africa repose en particulier sur deux techniques participatives : une série d'instruments de type MARP<sup>3</sup> et des groupes de discussion orientés par un guide d'entretien préalablement établi. L'approche permet d'obtenir des informations pertinentes pour analyser des sujets variés (analyse de trésorerie et des principales difficultés financières des ménages, satisfaction des clients...).

### **Comment contribuer aux avancées dans ce domaine?**

Côté francophone, un certain nombre de discussions récentes –lors du séminaire sur le financement de l'agriculture de Dakar début 2002<sup>4</sup>, ou lors de débats sur le forum internet Espace Finance- traduisent des préoccupations fortes des praticiens francophones de mettre en

---

<sup>2</sup> Organisée à Washington par le programme AIMS (Assessing the Impact of Microenterprise Services) / USAID.

<sup>3</sup> Méthode Accélérée de Recherche Participative

<sup>4</sup> « Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation : Quelle contribution de la microfinance ? » séminaire de janvier 2002 à Dakar, co-organisé par le CIRAD, CERISE, le CTA, le FIDA, le Ministère Français des Affaires Etrangères, l'AFRACA (Association Africaine de Crédit Rural et Agricole) et Enda-Graf.

place des études de clientèle qui soient utiles opérationnellement. Le constat de la plupart est le manque d'outils méthodologiques ou d'études de cas disponibles dans ce domaine.

Or les acteurs de la microfinance ont mené dans ce domaine des travaux de terrain intéressants, dont les apports peuvent être intéressants au niveau international (notamment en ce qui concerne l'impact de la microfinance en zones rurales).

Les membres du réseau CERISE ont contribué à développer des IMF variées (coopec, institutions de crédit solidaire plus ou moins participatives, caisses villageoises autogérées...) dans des contextes contrastés (Afrique, Asie, Europe de l'Est...). Ces différentes IMF ont fait l'objet depuis le milieu des années 90 d'une série d'analyses d'impact et de clientèle utilisant des outils et méthodologies variés. Quelques études récentes (1997-2002) peuvent être citées à titre d'exemple :

- CIDR : enquêtes menées au Mali (étude d'impact des CVECA du pays Dogon, étude des produits financiers des CVECA de l'Office du Niger ; études de satisfaction – institution de crédit solidaire Miselini, CVECA de Kayes - ; système de suivi d'impact de Nyeta Musow), ainsi qu'au Cameroun (étude d'impact socio-économique du PCR, études de satisfaction sur les produits financiers des réseaux de CVECA et CECA).
- GRET : études micro-économiques de l'impact du crédit au Vietnam (Programme Fleuve Rouge) et Cambodge (EMT)<sup>5</sup> ; étude de clientèle et d'impact réalisée en 2001 auprès d'EMT au Cambodge (adaptant une partie des outils AIMS) ; étude d'impact et de satisfaction en cours auprès des clients d'Adefi à Madagascar.
- IRAM : résultats du suivi-évaluation et de recherches opérationnelles menées sur la durée auprès de la Fececam (Bénin); études en Guinée (étude sur les démissionnaires du Crédit rural de Guinée; étude socio-anthropologique sur la dynamique des groupes de caution solidaire et l'appropriation sociale des caisses locales du crédit rural de Guinée)<sup>6</sup>.
- CIRAD : Analyse de l'évolution des activités, des revenus et des stratégies de développement des ménages ruraux en Albanie et étude des stratégies des ménages ruraux, de leurs activités et de la place du crédit dans le cadre de l'Albanian Development Fund ; étude de l'impact du crédit individuel de EMT sur l'agriculture du Cambodge ; analyse du financement de la traction animale en zone de savane cotonnière du Nord-Cameroun dans un contexte de libéralisation ; étude de la contribution des CVECA de Maravoay (Madagascar) au financement de l'investissement agricole.

Ces études témoignent du souhait de praticiens de développer des outils opérationnels d'analyse de la clientèle. En complément, il est intéressant de voir également que des enquêtes approfondies se sont révélées utiles pour pouvoir réellement creuser certains sujets et mesurer l'adaptation des IMF à leur environnement : c'est le cas par exemple de l'enquête socio-anthropologique menée auprès du Crédit Rural de Guinée par l'IRAM en 1999.

---

<sup>5</sup> Bousso P., Daubert P., Gauthier N., Parent M., Zieglé C., L'impact micro-économique du crédit rural au Cambodge, GRET – Coll. Etudes et Travaux, 1997 Paris ; Le Roy P., Robert M., L'impact micro-économique du crédit au Nord Vietnam, GRET – Coll. Etudes et Travaux, 1999 Paris.

<sup>6</sup> Gentil D. & Doligez F., *De l'euphorie aux zones de turbulence : la FECECAM-Bénin vue du suivi-évaluation (1995-1999)*, IRAM 1999; Doligez F., *Etude d'impact du Crédit rural de Guinée*, IRAM, 1996 ; Doligez F., « Etudes comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural », in *Revue Tiers-monde*, n°145, IEDES, 1996 ; Condé K., Bouju S. & Gentil D., *Le Crédit rural de Guinée vu par ses acteurs. L'étude socio-anthropologique comme outil de changement institutionnel*, GRET – Coll. Etudes et Travaux, 2001 Paris.

Une première étape de démarche comparative au sein de Cerise a été concrétisée en 1997 avec l'association des quatre institutions dans le cadre d'un programme de recherche du CIRAD portant sur l'impact des IMF sur le développement agricole. Une poursuite de cette analyse comparative est prévue en 2003, dans le cadre du PAFID (Programme d'Appui au Financement Décentralisé - AFD / MAE). Une véritable phase de capitalisation et confrontation des travaux menés par les acteurs français de la microfinance est encore nécessaire, pour mieux les intégrer à la réflexion du secteur et les valoriser hors du cadre francophone.

Plusieurs axes de travail pourraient être développés :

- Confronter les différentes méthodologies et leur adaptation (intégration et adaptation de certains outils AIMS en particulier), et de comparer les résultats obtenus dans différents environnements ;
- Elargir le champ d'étude des études menées : il serait utile d'analyser l'impact des IMF, non seulement auprès des clients eux-mêmes, mais plus largement sur le marché (autres types de transactions financières, autres marchés : filières, produits, foncier...);
- Enfin, prolonger la réflexion sur l'opérationnalisation des conclusions des études, pour mieux traduire les analyses en décisions de gestion concrètes des IMF : politique de crédit, adaptation et développement de nouveaux produits, changement des modalités de délivrance des produits et services.